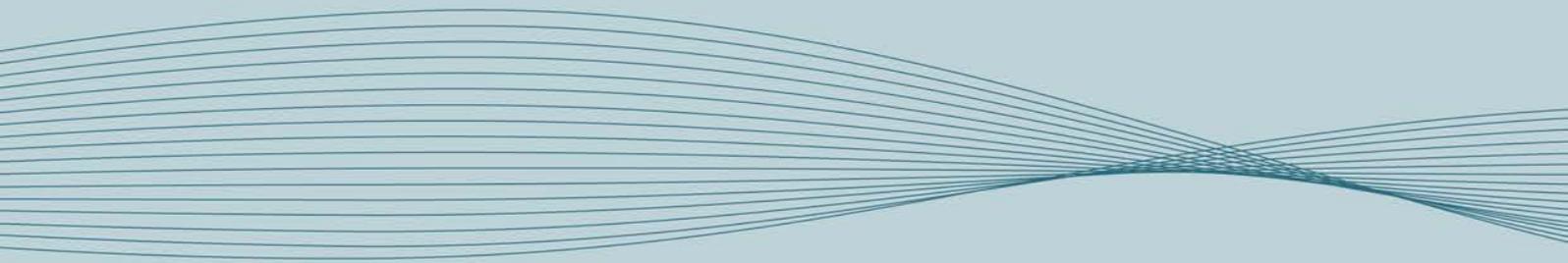




LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

RAPPORT ANNUEL

2011



INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

Agence de Polynésie française

21, rue du Docteur Cassiau
98713 Papeete
Tél. +689 50 65 00
Fax +689 50 65 03

Siège social

164, rue de Rivoli - 75001 Paris
Tél. +33 1 53 44 41 41
Fax +33 1 44 87 99 62

SOMMAIRE

1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE	3
1-1 Synthèse.....	3
1-2 Compte de transactions courantes.....	4
1-3 Compte financier	10
2 LES TABLEAUX STATISTIQUES.....	13
3 LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS.....	16
3-1 Principes généraux.....	16
3-2 Concepts et définitions clés.....	17
3-3 Sources statistiques	18
3-4 Principales rubriques de la balance des paiements	19

Encadrés

Encadré 1 - Les versements publics nets.....	9
Encadré 2 - Les révisions des données de la balance des paiements des années 2009 et 2010	12

1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

1-1 Synthèse

La conjoncture conserve en 2011 une orientation défavorable en Polynésie française, soumise aux difficultés financières du Pays ainsi qu'aux aléas d'un environnement mondial instable. Le PIB réel aurait diminué sur les trois dernières années.

Cependant, les effets de la crise économique sont atténués par les interventions de l'Etat qui jouent un rôle de stabilisateur (versements de salaires aux fonctionnaires, transferts aux collectivités locales...) et contribuent au maintien du compte de transactions courantes en excédent. En 2011, son solde s'améliore avec la contraction du déficit des échanges de biens, porté par le recul des importations et, dans une moindre mesure, par la légère progression des exportations.

L'excédent des services se renforce, avec la progression du solde positif sur la ligne « transport aérien », tandis que les recettes touristiques s'affichent en retrait (-3,5 milliards de F CFP entre 2010 et 2011).

Le compte financier enregistre des sorties nettes de capitaux limitées (-1,4 milliard de F CFP). Les sorties nettes résultant des « autres investissements » compensent quasiment les entrées nettes d'investissements directs et de portefeuille, l'évolution enregistrée sur ces deux dernières rubriques traduisant notamment un mouvement de rapatriement de capitaux de la part des résidents.

Tableau 1 Principaux postes de la balance des paiements (soldes)

<i>En millions de F CFP</i>	2009 (1)	2010 (1)	2011
Compte des transactions courantes (I) dont	-3 623	13 817	28 408
Biens	-131 035	-142 279	-139 436
Services	26 537	27 295	34 944
Revenus	53 451	54 601	58 809
Transferts courants	47 425	74 200	74 091
Compte de capital (II)	0	-65	-91
Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)	-3 623	13 752	28 317
Compte financier dont	-20 876	10 694	-1 414
Investissements directs (IV)	1 207	2 388	8 333
Investissements de portefeuille (V)	-10 897	-603	14 099
Solde de la balance de base (VI) = (III) + (IV) + (V)	-13 313	15 537	50 749
Autres investissements	-11 186	8 910	-23 847
Erreurs et omissions	24 499	-24 446	-26 903
<i>Pour mémoire PIB (2007)</i>	<i>577 395</i>	<i>577 395</i>	<i>577 395</i>

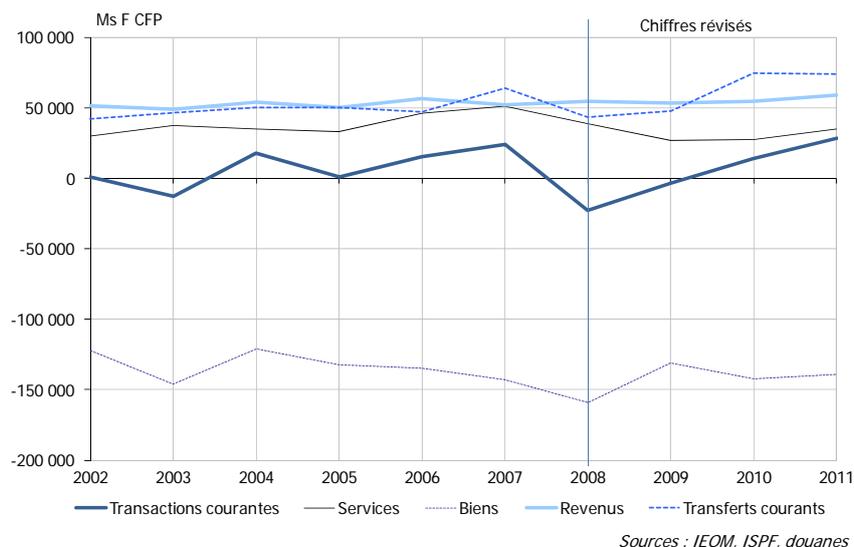
(1) Chiffres révisés

Sources : IEOM, ISPF

1-2 Compte de transactions courantes

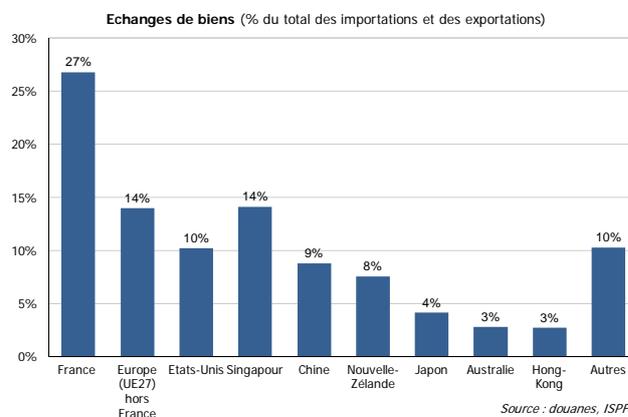
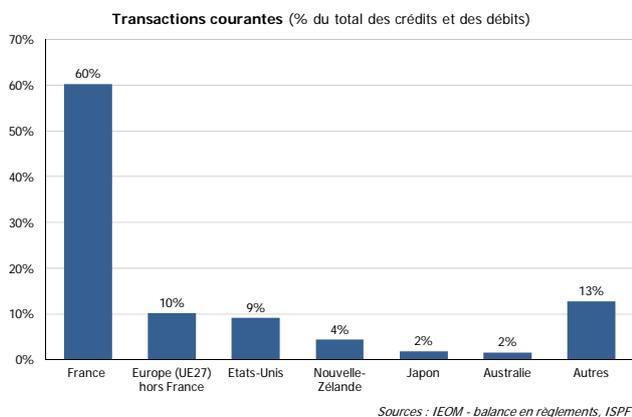
En 2011, la balance des transactions courantes présente un excédent de 28,4 milliards de F CFP, en hausse de 14,6 milliards de F CFP par rapport à l'année précédente, grâce à l'amélioration de la majorité de ses composantes. Alors que le déficit des biens se contracte de 2,8 milliards de F CFP sur l'année, l'excédent des services progresse (+7,6 milliards de F CFP), de même que celui des revenus (+4,2 milliards de F CFP). Les transferts courants nets, pour leur part, se stabilisent autour de 74 milliards de F CFP.

Graphique 1 Principaux soldes du compte de transactions courantes



La France demeure le principal partenaire de la Polynésie française, représentant 60 % de ses transactions courantes et 27 % de ses échanges de biens. Elle est suivie des autres pays de l'Union européenne (10 % et 14 %) et des Etats-Unis (10 % pour les deux rubriques). Les relations entretenues avec certains pays d'Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande) et d'Asie (Singapour, Chine et Japon) se maintiennent.

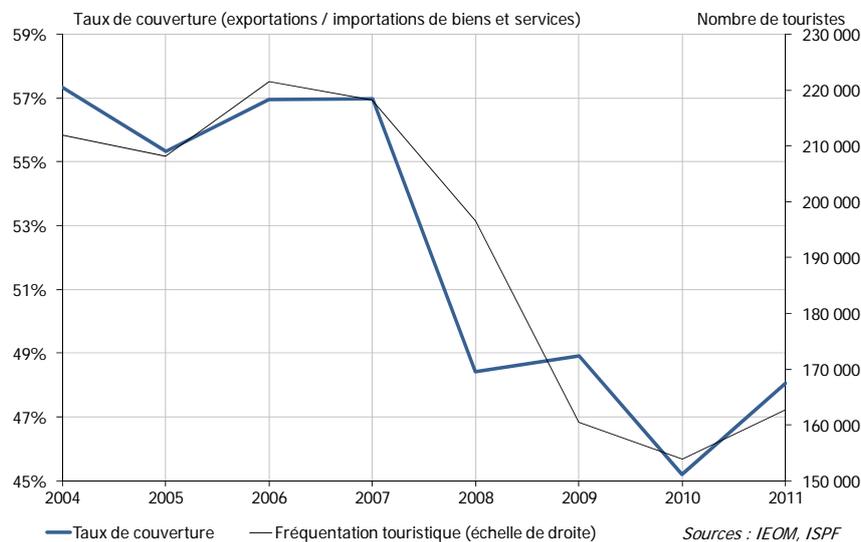
Graphiques 2 et 3 Répartition géographique des échanges de biens et des flux de transactions courantes (% du total des crédits et des débits)



1-2-1 Biens et services

Le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations atteint 48,1 % en 2011, en hausse de 2,8 points par rapport à l'année précédente (45,2 % en 2010).

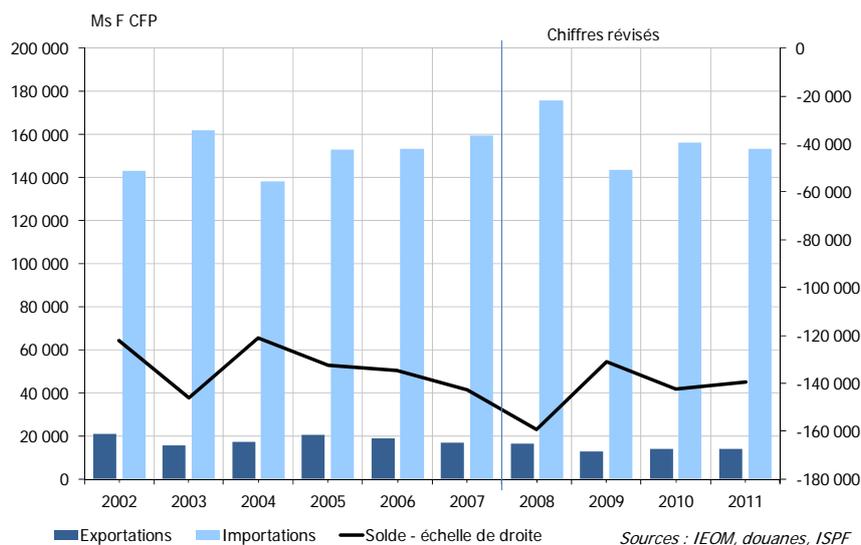
Graphique 4 Taux de couverture des importations par les exportations et fréquentation touristique



1-2-1-1 Biens

L'allègement du déficit de la balance des biens, de 142 milliards de F CFP en 2010 à 139 milliards en 2011, s'explique par le recul des importations, cumulé à la légère hausse des exportations.

Graphique 5 Echanges de biens



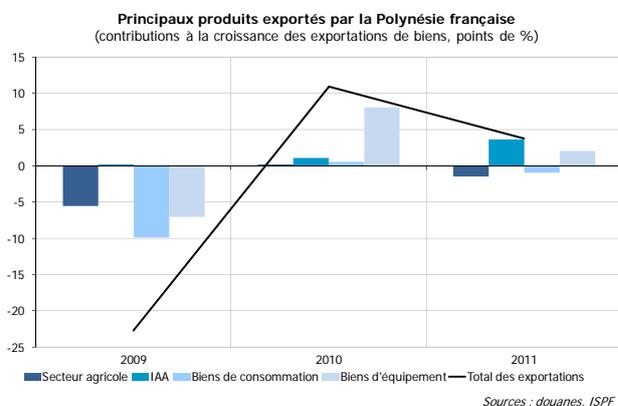
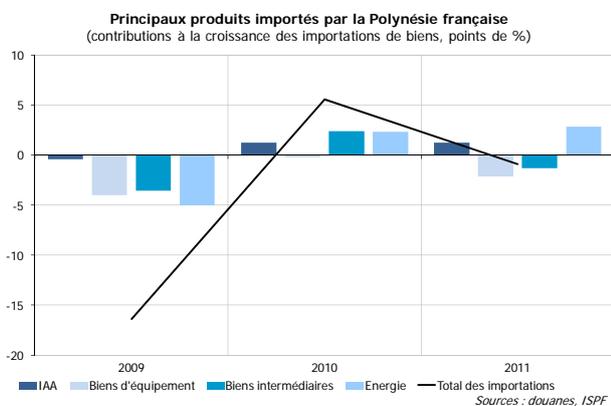
La contraction des importations de biens (-1,7% en 2011) traduit la faiblesse de la demande intérieure.

La majorité des postes suit ce mouvement : les importations de biens de consommation (hors alimentaire) diminuent de 1 %, celles de biens intermédiaires de 6 %, celles de biens d'équipement de 12 % et les celles de produits automobiles de 17 %.

Les importations de produits énergétiques et de produits agroalimentaires, impactées par la hausse des cours des matières premières en 2011, progressent en revanche (respectivement de 22 % et 6 %). Le cours du pétrole en dollar s'est en effet apprécié de 40 % en moyenne sur l'année, le blé de 22 % et le cuivre de 17 %. La force relative de l'euro vis-à-vis du dollar US (+5 % en moyenne entre 2010 et 2011) n'a que marginalement freiné cette inflation importée.

La hausse des exportations de biens (+1,4% en 2011) découle de la revente exceptionnelle de l'avion du gouvernement polynésien à l'Indonésie et des bonnes performances de l'industrie agroalimentaire. Bénéficiant de l'accroissement des cours internationaux (+54 % sur le cours moyen entre 2010 et 2011), les ventes d'huile de coprah à l'étranger ont fortement crû (+86,1%) de même que celle de monoi (+26,5%). En revanche, les recettes de produits perliers, qui constituent la moitié des exportations en valeur, se replient de 2 %.

Graphiques 6 et 7 Echanges de biens par produits (contributions à la croissance)

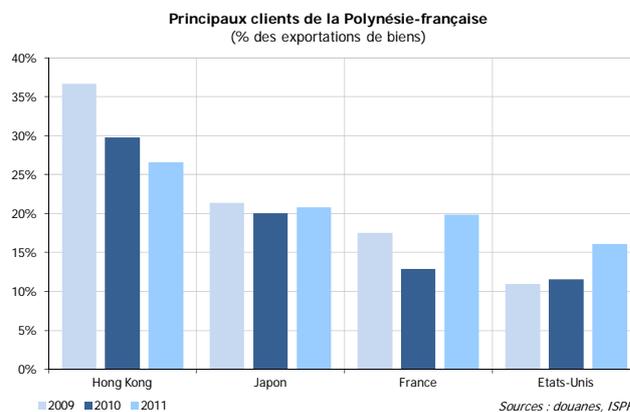
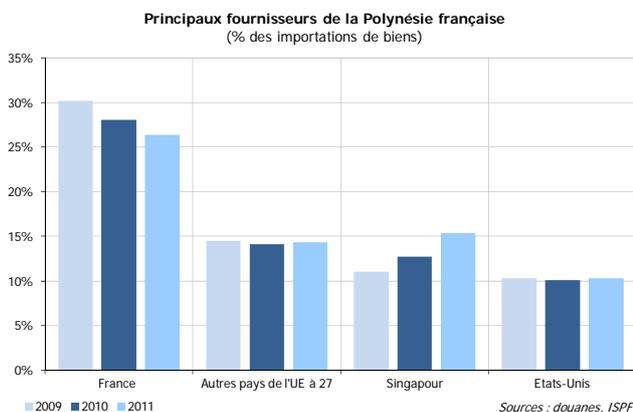


NB : les perles sont situées dans la rubrique secteur primaire.

Les importations polynésiennes proviennent encore majoritairement de France, mais leur part diminue progressivement (26 % des importations contre 28 % en 2010 et 30 % en 2009). Les autres fournisseurs de premier plan sont les autres pays de l'Union européenne (14 %) et Singapour (15 %), qui approvisionne le pays en hydrocarbures.

Les exportations sont surtout destinées à Hong Kong (27 %) et au Japon (21 %), les plus gros acheteurs de perles brutes, ainsi qu'à la France (20 %).

Graphiques 8 et 9 Echanges de biens par pays



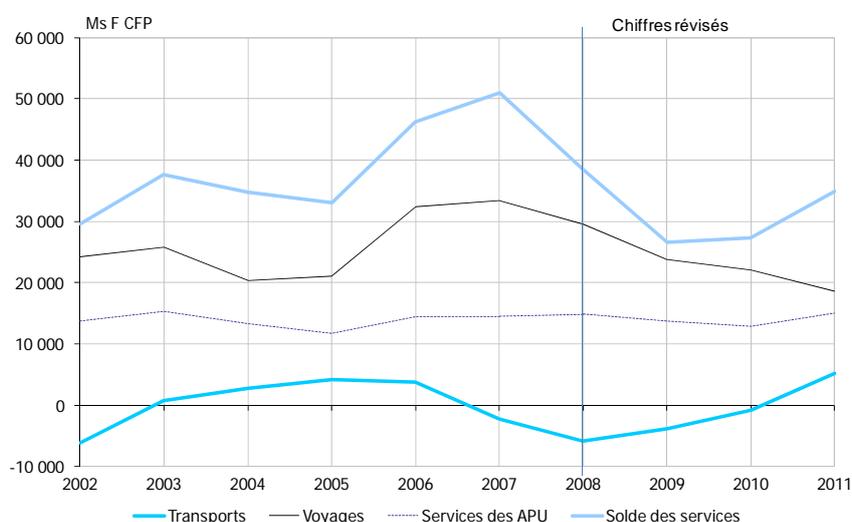
1-2-1-2 Services

Le taux de couverture des importations par les exportations passe à 173 % contre 151 % en 2010, soit +23 points, traduisant la progression significative du solde positif des services (+7,6 milliards de F CFP entre 2010 et 2011), impulsée par l'apparition d'un excédent sur la ligne transport (6,1 milliards de F CFP contre -0,9 milliard de F CFP en 2010 et -3,8 milliards de F CFP en 2009).

Deux autres facteurs participent également à l'amélioration du solde : la diminution des importations de services de communication (fin des travaux pour le câble sous-marin reliant la Polynésie française à Hawaii réalisés en 2010) et la progression des dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées par les forces armées, enregistrées en exportations de services des administrations publiques.

A contrario, la ligne « voyages », qui représente plus du tiers des recettes et la moitié du solde des services contribue négativement à l'évolution de celui-ci (-3,5 milliards de F CFP entre 2010 et 2011).

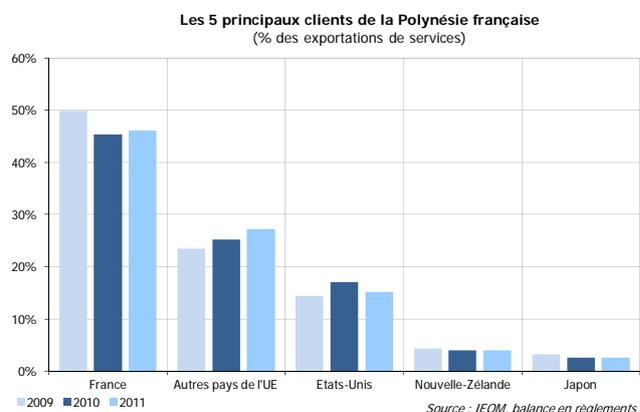
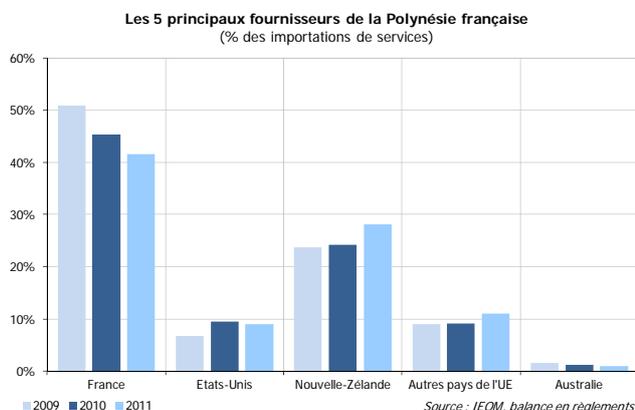
Graphique 10 Principaux soldes du compte des services



Sources : IEOM, ISPF

Premier partenaire de la Polynésie française avec 42 % de ses dépenses et 46 % de ses recettes de services, la France voit toutefois son importance diminuer globalement depuis quelques années au profit des autres pays de l'Union Européenne (resp. 11 % et 27 %), des Etats-Unis (resp. 9 % et 15 %) et de la Nouvelle-Zélande (resp. 28 % et 4 %).

Graphiques 11 et 12 Echanges de services par pays



• Les voyages

Première ressource à l'exportation de la Polynésie française, le tourisme génère un excédent conséquent qui figure sur la ligne « voyages ». Mais ce dernier a diminué de moitié sur les cinq dernières années, touché par la contraction de la fréquentation touristique (-27 % entre 2006 et 2011). Dans le même temps, les dépenses des résidents polynésiens à l'étranger, qui avaient crû de 21 % entre 2006 et 2009, tendent à plafonner depuis lors (+2 % entre 2009 et 2011).

• Les transports

Déficitaire sur les quatre dernières années, la ligne « transports » retrouve en 2011 un excédent (5,3 milliards de F CFP), en lien avec l'augmentation de recettes du transport aérien qui dégage un solde positif en forte progression (9,1 milliards de F CFP contre 2,8 milliards de F CFP en 2010). Bien que l'activité ne se soit pas avérée porteuse sur la plateforme de Faaa, avec une hausse limitée du trafic passagers (+0,5 %) et un recul de 6,9 % du fret, les recettes nettes s'accroissent, dopées par la répercussion des hausses du coût du jet-carburant sur les tarifs des titres de transport vendus. En outre, les compagnies aériennes poursuivent leur politique de compression des charges.

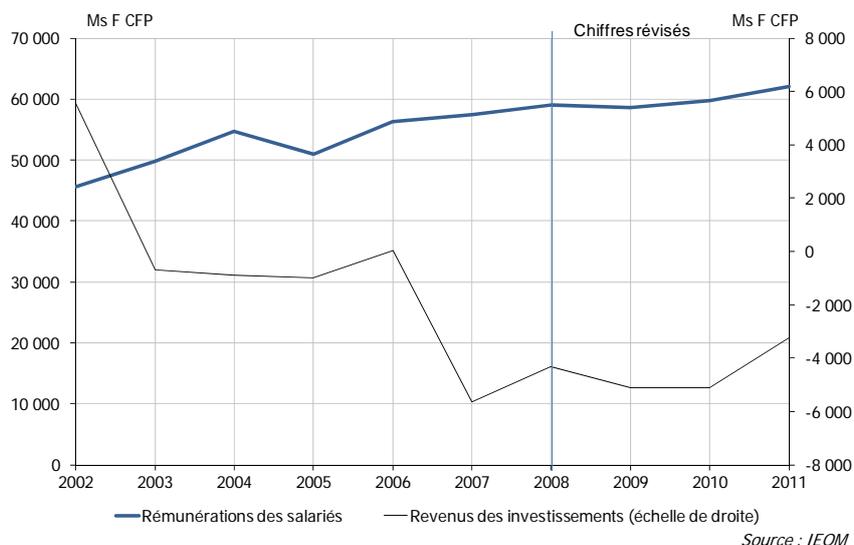
Le transport maritime, pour sa part, n'a pas profité d'une conjoncture plus favorable et conserve un solde déficitaire important (-3,8 milliards de F CFP en 2011). Le trafic international se contracte sur l'année : le nombre d'escales de navires de commerce au port de Papeete diminue de 11 % en glissement annuel, pour un volume de fret global inférieur de 3,8 %.

1-2-2 Revenus

Principalement constitué des rémunérations salariales, le poste des revenus est structurellement excédentaire du fait de l'importance des salaires versés par l'Etat en Polynésie française¹. En 2011, il s'établit à 58,9 milliards de F CFP, en hausse par rapport à l'année précédente (54,6 milliards de F CFP en 2010). En 2011, les salaires nets augmentent en raison des mesures d'accompagnement financier mises en œuvre dans le cadre des plans de départs dans la fonction publique.

Le solde des revenus nets des investissements reste négatif en 2011 (-3,2 milliards de F CFP), mais s'améliore de 1,9 milliard de F CFP sur l'année (-5,1 milliards de F CFP en 2010), grâce à l'augmentation des revenus tirés des investissements de portefeuille des résidents.

Graphique 13 Soldes des revenus

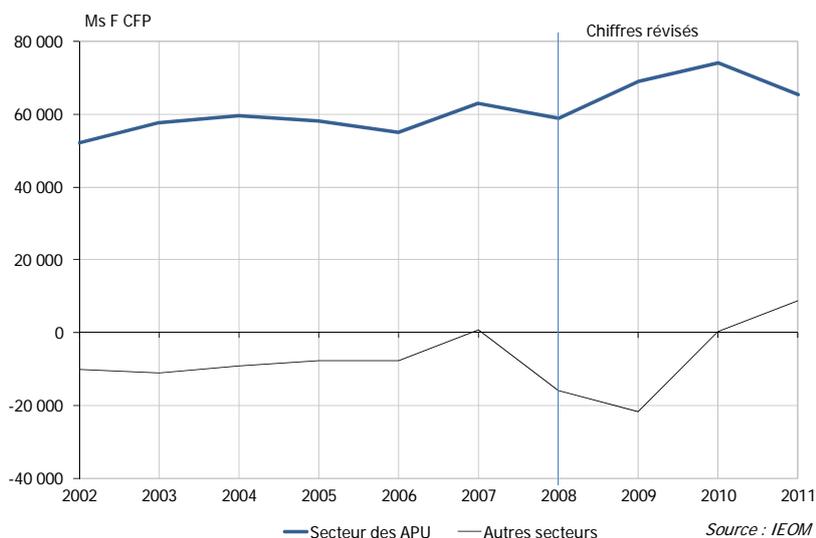


¹ En décembre 2011, le personnel civil rémunéré par l'Etat est de 8 991 personnes (9 248 en décembre 2010).

1-2-3 Transferts courants

Les transferts courants, excédentaires du fait de l'importance du secteur des administrations publiques d'Etat en Polynésie française, présentent un solde de 74,1 milliards de F CFP en 2011, stable par rapport à l'année précédente (74,2 milliards de F CFP).

Graphique 14 Soldes des transferts courants

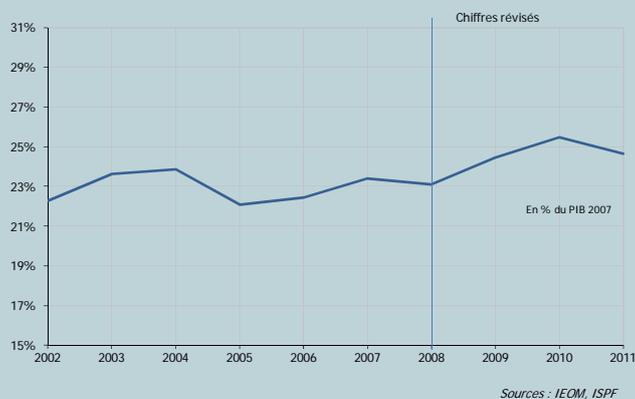


Encadré 1 : Les versements publics nets

Les versements publics nets de l'Etat en Polynésie française s'inscrivent en repli de 3,2 % en 2011 (142,3 milliards de F CFP contre 147 milliards de F CFP en 2010).

Les hausses enregistrées sur les versements de l'Etat au titre des services et des revenus n'ont que partiellement compensé la contraction des transferts courants, qui avaient progressé de manière exceptionnelle en 2010 (rattrapage sur les versements au titre de la DGDE, aide exceptionnelle de l'Etat pour la reconstruction après le cyclone *Oli* de février 2010).

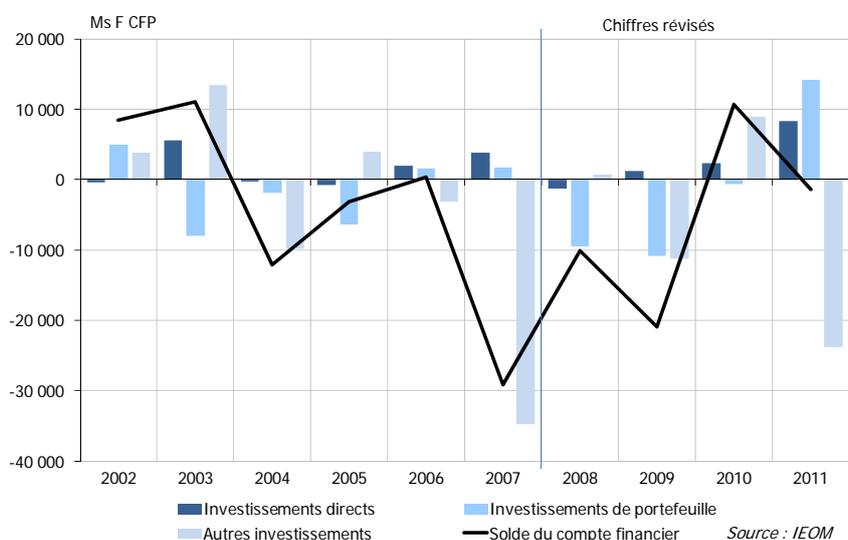
Graphique 15 Versements publics nets en Polynésie française (en % du PIB)



1-3 Compte financier

Après des entrées nettes de 10,7 milliards de F CFP en 2010, le compte financier est quasiment équilibré en 2011 (sorties nettes limitées à 1,4 milliard de F CFP), les entrées nettes liées aux investissements directs (8,3 milliards de F CFP) et aux investissements de portefeuille (14,1 milliards de F CFP) étant compensées par les sorties nettes des « autres investissements » (-23,8 milliards de F CFP). S'agissant des investissements de portefeuille, il est à noter que les flux recensés ne portent que sur les titres étrangers (achetés et vendus par des résidents), les entrées nettes d'investissements de portefeuille correspondant à des ventes nettes de titres étrangers. En effet, alors que les achats de titres étrangers par les résidents reculent d'un tiers par rapport à 2010, leurs ventes progressent de 46 %, indiquant un mouvement de rapatriement de fonds dans le pays, partiellement expliqué par une opération exceptionnelle (cf. *infra*).

Graphique 16 Soldes des principaux postes du compte financier



1-3-1 Les investissements directs

Les investissements directs (IDE) aboutissent à des entrées nettes (8,3 milliards de F CFP en 2011), en progression par rapport aux deux années précédentes. Ils reflètent un léger accroissement des investissements des étrangers en Polynésie française et une forte diminution des investissements des résidents à l'étranger.

Les flux nets d'IDE entrants, pour leur part, se situent autour de 11 milliards de F CFP en 2011. Les investissements immobiliers nets des étrangers en Polynésie française, toujours majoritairement effectués par des Français, diminuent, en raison de la baisse conjointe des achats et des reventes.

Les flux nets d'IDE sortants s'établissent à 2,5 milliards de F CFP, essentiellement imputables aux investissements immobiliers. Les achats nets de biens immobiliers des Polynésiens à l'étranger progressent. Alors que la France, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis demeurent les zones géographiques de prédilection pour les investissements dans la pierre par les résidents, d'autres destinations, telles l'Australie ou le Canada (+87 % en 2011), émergent.

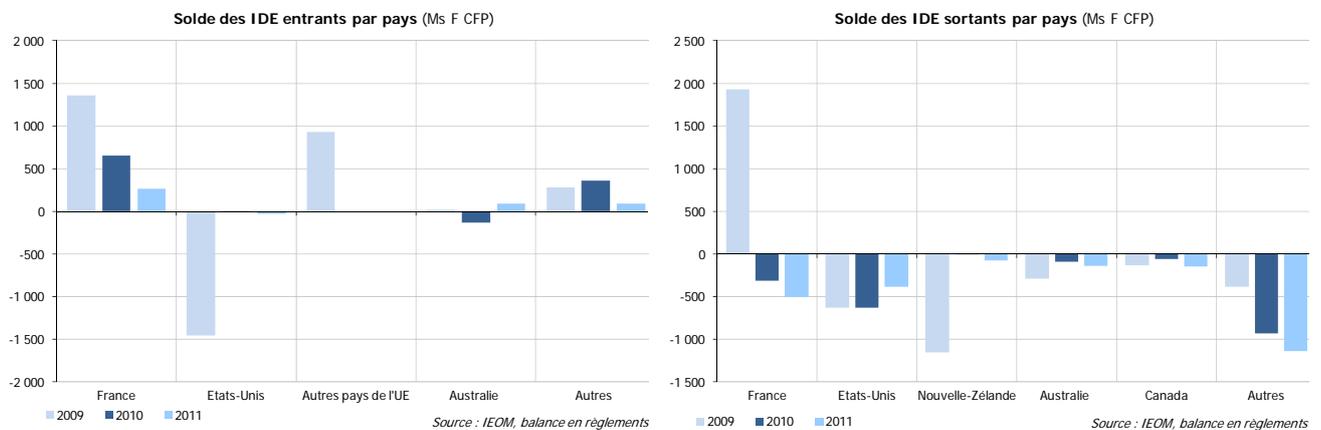
Tableau 2 Soldes des investissements directs

En millions de F CFP	2009 (1)	2010 (1)	2011	Var. 11/10
Soldes des IDE	1 207	2 388	8 333	5 946
Solde IDE entrants (+) dont	1 876	10 366	10 832	466
Capital social	341	7 527	7 249	-278
Investissements immobiliers	-350	420	330	-90
Autres opérations	1 885	2 419	3 253	834
Solde IDE sortants (-) dont	-670	-7 978	-2 499	5 479
Capital social	347	-5 704	-170	5 534
Investissements immobiliers	-995	-2 025	-2 395	-370
Autres opérations	-22	-248	66	315

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

Graphiques 17 et 18 Solde des IDE par pays

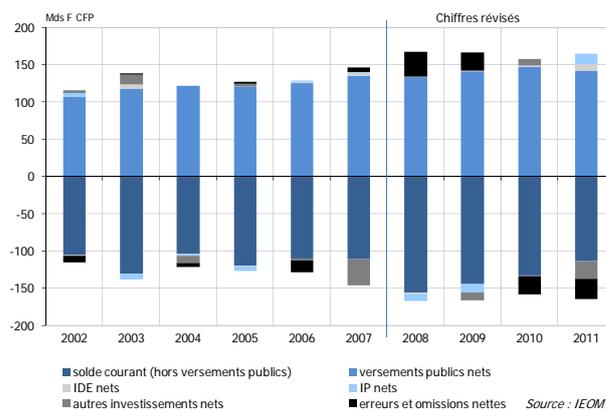
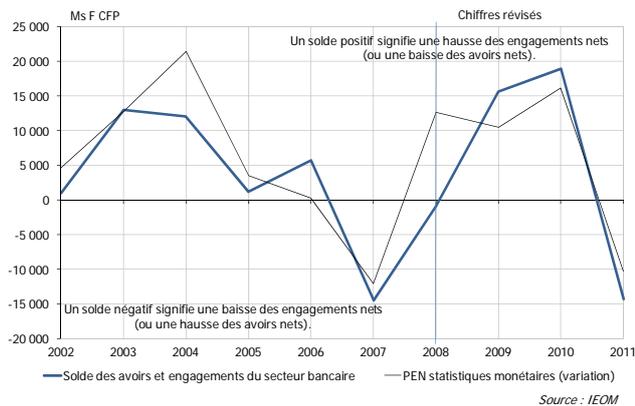


1-3-2 Les autres investissements et l'équilibre global de la balance des paiements

Les autres investissements ont donné lieu à des sorties nettes (23,8 milliards de F CFP), impulsées par le secteur bancaire (14,3 milliards de F CFP). Les autres secteurs (entreprises et ménages), pour leur part, continuent d'augmenter leurs avoirs nets à l'extérieur, mais à un rythme très réduit : le solde des autres investissements des autres secteurs est ainsi ramené à -1,6 milliard de F CFP, après -18,6 milliards de F CFP en 2010 et -23,6 milliards de F CFP en 2009. Cependant, cette évolution est à mettre en regard d'une opération exceptionnelle, le rapatriement en fin d'année (jusqu'à mi-2012) de fonds de la CPS (Caisse de prévoyance sociale) placés dans les établissements de crédit de la place, qui se traduit par des ventes de titres étrangers et des retours de capitaux placés à l'extérieur (entrées nettes dans les rubriques « investissements de portefeuille » et « autres investissements »).

Gênées par une conjoncture particulièrement défavorable, les banques polynésiennes éprouvent toujours des difficultés pour trouver des ressources localement et sont emprunteuses nettes depuis quatre ans. Toutefois, leur position extérieure s'améliore en 2011, principalement en raison du ralentissement de leur activité de crédit.

Graphiques 19 et 20 Solde des avoirs et engagements du secteur bancaire et équilibre global de la balance des paiements



Encadré 2 : Les révisions des données de la balance des paiements des années 2009 et 2010

Les années 2009 et 2010 ont fait l'objet de révisions, justifiées par l'amélioration de la connaissance des circuits déclaratifs de certaines opérations de répartition. La comptabilisation des transferts courants a ainsi été modifiée via la prise en compte des prestations sociales versées en 2011, 2010 et 2009 (répertoriées dans la rubrique « Transferts courants / Secteur des administrations publiques »).

Par ailleurs, l'affectation d'un certain nombre d'opérations sur la rubrique « Transferts courants / Autres secteurs » a également été revue afin d'obtenir une meilleure appréhension du volume des transactions.

Tableau 3 Les principales révisions des données en 2009 et 2010 (soldes)

En millions de F CFP	2009			2010		
	Rapport annuel 2010	Rapport annuel 2011	Ecart	Rapport annuel 2010	Rapport annuel 2011	Ecart
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	13 200	-3 623	16 823	163	13 817	13 654
BIENS	-132 934	-131 035	-1 899	-147 941	-142 279	5 662
Avitaillement	-6 054	-4 155	-1 899	-14 418	-8 764	5 654
SERVICES	27 263	26 537	726	28 692	27 295	-1 397
Transports	-3 771	-3 771	0	-1 106	-857	249
Voyages	23 727	23 727	0	21 928	22 085	157
Services financiers	-2 504	-2 504	0	189	529	340
Autres services aux entreprises	551	-176	727	2 046	93	-1 953
TRANSFERTS COURANTS	65 425	47 425	18 000	64 820	74 200	9 380
Secteur des administrations publiques	64 023	69 023	-5 000	66 250	73 979	7 729
Autres secteurs	1 401	-21 599	23 000	-1 430	221	1 651
COMPTE FINANCIER	-21 578	-20 876	-702	10 109	10 694	-585
Investissements directs	207	1 207	-1 000	503	2 388	1 885
Extérieur vers TOM	876	1 876	-1 000	8 525	10 366	1 841
<i>Capital social</i>	-9	-9	0	8 106	7 947	-159
<i>Autres opérations</i>	885	1 885	-1 000	419	2 419	2 000
Investissements de portefeuille	-10 897	-10 897	0	-175	-603	-428
Avoirs (résidents sur titres émis par des non-résidents)	-10 897	-10 897	0	-175	-603	-428
<i>Remboursements</i>	29 912	29 912	0	15 413	14 938	-475
Autres Investissements	-10 888	-11 186	298	9 783	8 910	-873
Avoirs	76 984	76 680	304	61 997	60 710	-1 287
Prêts	76 984	76 680	304	61 997	60 710	-1 287
<i>Autres secteurs</i>	-14 463	-14 767	304	-10 955	-12 242	-1 287
Engagements	-87 871	-87 865	-6	-52 214	-51 801	413
Prêts	-87 871	-87 865	-6	-52 214	-51 801	413
<i>Autres secteurs</i>	-8 842	-8 836	-6	-6 775	-6 361	414
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	8 377	24 499	-16 122	-10 207	-24 446	-14 239

2 LES TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 4 Balance des paiements de la Polynésie française

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2009 (1)	2010 (1)	2011	2009 (1)	2010 (1)	2011	2009 (1)	2010 (1)	2011
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	280 420	286 210	280 795	284 043	272 393	252 387	-3 623	13 817	28 408
BIENS	12 593	13 824	14 023	143 628	156 103	153 459	-131 035	-142 279	-139 436
Marchandises générales	12 499	13 602	13 824	139 337	147 097	145 807	-126 838	-133 495	-131 983
données douanières	12 511	13 868	14 385	139 420	147 257	146 001	-126 909	-133 388	-131 616
corrections	-13	-267	-561	-83	-160	-193	71	-107	-367
Avitaillement	94	208	187	4 249	8 971	7 636	-4 155	-8 764	-7 449
Travail à façon et réparations	0	15	12	42	35	16	-42	-20	-4
SERVICES	87 490	81 078	82 677	60 954	53 783	47 733	26 537	27 295	34 944
Transports	17 341	20 690	24 676	21 112	21 547	19 400	-3 771	-857	5 276
maritimes	2 068	2 849	2 913	6 106	6 533	6 712	-4 038	-3 683	-3 798
aériens	15 273	17 840	21 763	15 005	15 014	12 689	267	2 826	9 074
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Voyages	37 811	36 510	33 000	14 084	14 425	14 403	23 727	22 085	18 597
Services de communication	3 601	2 159	1 658	6 103	6 087	4 055	-2 503	-3 927	-2 397
Services de construction	6	147	499	105	1 484	91	-99	-1 337	408
Services d'assurances	205	181	74	1 929	2 099	1 816	-1 724	-1 919	-1 742
Services financiers	406	715	707	2 910	185	647	-2 504	529	60
Services d'informatique et d'information	0	5	0	28	29	118	-28	-24	-118
Redevances et droits de licence	29	18	33	243	294	324	-215	-277	-290
Autres services aux entreprises	13 104	6 726	6 572	13 280	6 633	6 440	-176	93	132
Négoce international	321	224	240	377	199	239	-56	25	1
Autres services commerciaux	494	373	745	1 280	893	1 200	-786	-520	-455
Locations	52	49	40	141	231	106	-89	-181	-66
Services divers aux entreprises	12 237	6 079	5 548	11 483	5 310	4 896	754	769	652
Services personnels, culturels et récréatifs	549	621	324	469	607	354	80	14	-30
Services audiovisuels et annexes	1	98	13	13	144	48	-12	-46	-34
Autres services personnels	548	523	311	456	463	307	92	60	4
Services des administrations publiques	14 439	13 307	15 134	691	393	85	13 748	12 915	15 049
REVENUS	66 525	66 768	70 499	13 074	12 167	11 690	53 451	54 601	58 809
Rémunération des salariés	61 175	61 855	63 834	2 612	2 129	1 783	58 563	59 726	62 051
Revenus des investissements	5 350	4 913	6 665	10 462	10 038	9 907	-5 112	-5 124	-3 242
investissements directs	0	127	46	502	980	1 040	-502	-853	-994
investissements de portefeuille	1 779	1 395	3 031	2 050	1 469	1 171	-271	-74	1 859
Autres	3 570	3 392	3 589	7 910	7 589	7 697	-4 340	-4 197	-4 108
TRANSFERTS COURANTS	113 812	124 540	113 596	66 387	50 340	39 505	47 425	74 200	74 091
Secteur des administrations publiques	82 682	89 490	80 699	13 658	15 511	15 357	69 023	73 979	65 342
Autres secteurs	31 130	35 050	32 897	52 729	34 829	24 148	-21 599	221	8 749
envois de fonds des travailleurs	1 339	1 187	964	2 911	4 228	3 019	-1 572	-3 041	-2 055
autres transferts	29 791	33 863	31 933	49 818	30 602	21 128	-20 027	3 262	10 804
COMPTE DE CAPITAL	0	0	1	0	65	93	0	-65	-91
Transferts en capital	0	0	1	0	65	93	0	-65	-91

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

En millions de F CFP	Soldes		
	2009 (1)	2010 (1)	2011
COMPTE FINANCIER	-20 876	10 694	-1 414
Investissements directs	1 207	2 388	8 333
Polynésie française à l'extérieur	-670	-7 978	-2 499
Capital social	-647	-7 730	-2 565
Autres opérations	-22	-248	66
Extérieur à Polynésie française	1 876	10 366	10 832
Capital social	-9	7 947	7 579
Autres opérations	1 885	2 419	3 253
Investissements de portefeuille	-10 897	-603	14 099
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.)	-10 897	-603	14 099
Emissions	-24 310	-12 319	-6 309
Négociations	-16 499	-3 221	-3 817
Remboursements	29 912	14 938	24 225
Autres Investissements	-11 186	8 910	-23 847
Avoirs	76 680	60 710	63 972
Prêts	76 680	60 710	63 973
IEOM	82 774	88 797	51 649
Secteur bancaire	8 673	-15 847	14 720
Autres secteurs	-14 767	-12 242	-2 396
Autres avoirs	0	0	-1
Administrations publiques	0	0	0
Autres secteurs	0	0	-1
Engagements	-87 865	-51 801	-87 818
Prêts	-87 865	-51 801	-87 818
Administrations publiques	-85 963	-80 224	-59 628
Secteur bancaire	6 933	34 784	-29 033
Autres secteurs	-8 836	-6 361	843
Autres engagements	0	0	0
Administrations publiques	0	0	0
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	24 499	-24 446	-26 903

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

Tableau 5 Détails des investissements directs

En milliards de F CFP	Crédits			Débits		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
COMPTE FINANCIER	367,7	347,6	300,6	388,6	336,9	302,0
Investissements directs	9,6	16,8	13,5	8,3	14,4	5,1
Polynésie française à l'extérieur	2,9	0,7	1,2	3,6	8,6	3,7
Capital social	2,9	0,6	0,8	3,6	8,4	3,3
Autres opérations	0,0	0,0	0,5	0,0	0,3	0,4
Extérieur à Polynésie française	6,6	16,2	12,2	4,7	5,8	1,4
Capital social	2,4	12,9	8,8	2,4	5,0	1,2
Autres opérations	4,3	3,2	3,4	2,4	0,8	0,2

Source : IEOM

Tableau 6 Données douanières par produits de la Polynésie française

En milliards de F CFP	Exportations			Importations			Soldes		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Total (CAF/FAB) dont	12,5	13,9	14,4	147,1	155,3	154,0	-134,6	-141,5	-139,6
Secteur agricole	8,1	8,1	7,9	2,7	2,8	2,6	5,3	5,3	5,2
IAA	1,7	1,8	2,3	32,2	34,1	36,1	-30,5	-32,3	-33,8
Biens de consommation	1,0	1,0	0,9	24,9	25,0	24,7	-24,0	-24,0	-23,8
Automobile	0,1	0,1	0,1	11,9	11,3	9,4	-11,8	-11,2	-9,3
Biens d'équipement	1,5	2,5	2,8	27,3	27,0	23,7	-25,8	-24,5	-21,0
Biens intermédiaires	0,2	0,3	0,4	31,4	34,9	33,0	-31,2	-34,6	-32,5
Energie	0,0	0,0	0,0	16,6	20,1	24,5	-16,6	-20,1	-24,5

Sources : Douanes-ISPF

Tableau 7 Données douanières par pays partenaire de la Polynésie française

% du total des exportations / importations	Exportations			Importations		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Hong Kong	36,6%	29,8%	26,6%	0,4%	0,5%	0,5%
Japon	21,3%	20,0%	20,8%	2,7%	2,7%	2,0%
France	17,5%	12,9%	19,9%	30,2%	28,1%	26,4%
Autres pays de l'Union européenne à 27	2,7%	12,2%	1,6%	14,5%	14,1%	14,3%
Etats-Unis	11,0%	11,5%	16,1%	10,3%	10,1%	10,3%
Nouvelle-Calédonie	2,9%	2,6%	1,7%	0,1%	0,2%	0,1%
Chine	2,2%	2,2%	2,0%	8,4%	9,4%	9,4%
Australie	0,8%	2,1%	0,4%	3,7%	3,2%	3,0%
Singapour	0,4%	1,9%	0,7%	11,1%	12,7%	15,4%
Nouvelle-Zélande	1,6%	1,6%	1,0%	7,5%	8,1%	8,5%
Autres	4,5%	4,8%	10,4%	18,7%	19,0%	18,7%

N.B. : Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB.

Sources : Douanes-ISPF

Tableau 8 Services par pays partenaire de la Polynésie française

En % du total des services	Crédits			Débits		
	2009	2010 (1)	2011	2009	2010 (1)	2011
France	50%	45%	46%	51%	45%	42%
Autres pays de l'Union Européenne à 27	23%	25%	27%	7%	9%	9%
Etats-Unis	14%	17%	15%	24%	24%	28%
Nouvelle-Zélande	4%	4%	4%	9%	9%	11%
Japon	3%	3%	3%	2%	1%	1%
Australie	1%	1%	1%	3%	3%	3%
Nouvelle-Calédonie	1%	0%	0%	3%	4%	1%
Singapour	1%	0%	0%	5%	1%	1%
Autres	3%	4%	3%	-2%	3%	4%

(1) chiffres révisés

Source : IEOM

N.B. : Les données sont tirées des balances en règlements.

Tableau 9 Répartition géographique des investissements immobiliers

Investissements immobiliers de la Polynésie française à l'étranger en 2011			Investissements immobiliers de l'étranger en Polynésie française en 2011		
En millions de F CFP	Montants	Part en %	En millions de F CFP	Montants	Part en %
Solde (ventes - achats) dont	-2 395	100	Solde (achats - ventes) dont	330	100
Nouvelle-Zélande	-715	30	Pays de l'Union européenne à 27	267	81
Etats-Unis	-388	16	dont France	267	81
Pays de l'Union européenne à 27	-588	25	Autres pays	64	19
dont France	-501	21			
Autres pays	-703	29			

Source : IEOM, balance en règlements

3 LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

3-1 Principes généraux de la balance des paiements

3-1-1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

3-1-2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'information clé. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribuent à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

3-1-3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Polynésie française est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le Développement Economique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM (www.ieom.fr, rubrique « balance des paiements »).

3-1-4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, une balance des paiements pour la Polynésie française est confectionnée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

3-1-5 Conventions de signe

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires ; un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements.

3-2 Concepts et définitions clés

3-2-1 Résidents / non résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont **résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont **non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

3-2-2 Polynésie française / extérieur

La Polynésie française établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur réparti entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna.

3-2-3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

3-3 Sources statistiques

3-3-1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes¹.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

3-3-2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : www.ieom.fr.

- **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

- **Les administrations publiques** (Trésorier Payeur Général ; forces armées).

- **Les déclarants directs :**

- les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;
- les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;
- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

- **Les douanes**

Les douanes via l'ISPF transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

- **Les voyageurs**

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter la ligne « voyages » de la balance des paiements. Elles sont conduites par l'ISPF.

3-3-3 Les informations complémentaires

- **La base des agents financiers (BAFI²)**

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents, ainsi que certains flux.

¹ Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

² Appelé à être intégré dans le reporting SURFI (Système Unifié de Rapport Financier).

3-4 Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

3-4-1 Le compte de transactions courantes

3-4-1-1 Les biens

● Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

● L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Polynésie française tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

3-4-1-2 Les services

● Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

● Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

● Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfiques de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

● Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice-versa. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

- **Les services financiers**

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

- **Les autres services aux entreprises**

Ils sont décomposés en **négoce international**, **autres services commerciaux**, **locations** et **services divers aux entreprises**. Sont recensés au titre du **négoce international** les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier polynésien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises polynésiennes ne quittant pas le territoire douanier polynésien. Les **services divers aux entreprises** rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

- **Les services personnels, culturels et récréatifs**

Ils sont subdivisés en **services audiovisuels et annexes** et **autres services personnels** et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

- **Les services des administrations publiques**

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.

- **La rubrique « voyages »**

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Polynésie française et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Polynésie française, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISPF en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

3-4-1-3 Les revenus

Les revenus sont partagés entre **rémunérations des salariés** et **revenus des investissements**. Les **rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versés par l'Etat métropolitain à ses agents) et inversement. Les **revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

3-4-1-4 Les transferts courants

Les transferts courants sont ventilés par secteur. Les **transferts courants des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les **transferts des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les **envois de fonds des travailleurs** et les **autres opérations**. Les **envois de fonds des travailleurs** reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et vice versa. Les **autres opérations** comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc.

3-4-2 Le compte financier

● Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10% du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne **capital social**), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie etc. ; ligne **autres opérations**). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

● Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

● Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- **les avoirs et engagements du secteur bancaire** permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Polynésie française ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non-résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établit à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs (l'ensemble des avoirs et engagements du secteur bancaire – opérations interbancaires et opérations avec la clientèle – sont retracés en balance des paiements alors que les statistiques monétaires ne couvrent que les opérations interbancaires ; le secteur bancaire inclut l'OPT mais exclut les sociétés financières en balance des paiements – situées dans les « autres secteurs » - contrairement aux statistiques monétaires) ;
- **les avoirs de réserve** : l'IEOM ne détient ni stock d'or, ni avoirs en Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds Monétaire International. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre mer.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles
et téléchargeables gratuitement
sur le site www.ieom.fr.

Directeur de la publication : Nicolas de Sèze
Responsable de la rédaction : Pierre-Yves Le Bihan
Editeur : IEOM
Imprimé par Imprimerie Chaumont - 75010 Paris
Achévé d'imprimer en décembre 2012
Dépôt légal : décembre 2012 – N° ISSN 1762-5114

